

## BAREME

### LES TERRASSES DE L'IMMO SAINT-ETIENNE

#### Barème de location

Gestion locative : 6 % TTC du loyer hors charges comprenant la gestion courante d'un bien immobilier.

Frais d'agence (rédaction de bail, constitution du dossier, organisation des visites) : un demi loyer hors charges + 20 % de TVA

- Forfait minimum de 240 € TTC
- BAIL PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL : 2 mois de loyer + 20% de TVA

- Réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 3€/m<sup>2</sup>
- Forfait simple rédaction de bail : 216 € TTC
- Forfait simple visite : 240 € TTC
- Garantie loyers impayés : 2,3 % TTC sur le loyer et les charges

#### Barème de vente

PRIX EN EUROS TTC	Auvergne Rhône-Alpes
Jusqu'à 70.000€	7,0 %
De 70.001€ à 80.000€	6,5 %
De 90.001€ à 100.000€	6,5 %
De 100.001€ à 125.000€	6,0 %
De 125.001€ à 150.000€	6,0 %
De 150.001€ à 175.000€	5,5 %
De 175.001 à 200.000€	5,5 %
De 200.001€ à 250.000€	5,0 %
De 250.001€ à 300.000€	5,0 %
De 300.001€ à 400.000€	4,5 %
De 400.001€ à 500.000€	4,0 %
De 500.001€ à 600.000€	4,0 %
De 600.001€ à 700.000€	4,0 %
Au dessus de 700.000€	3,5 %

- Terrains : Honoraires charge VENDEUR – 6% TTC – Honoraires minimum 4.900€TTC
- Parking, Garages, Box : Honoraire charge VENDEUR – en dessous de 15.000€ = 2000€TTC
- Fond de commerce/ Cession de bail/ Murs commerciaux : 10% TTC du prix de vente